
 **Durée** 3 heures, le samedi 25 mai 2024
10h00 - 13h00 - *accueil à partir de 9h30*

 **Lieux** Paris (formation présentielle)

 **Tarif** 150,00 € TTC

 **Objectifs** Préparer l'inspection de son établissement :

- Qui déclenche l'inspection et quand cela se fait-il?
- Quelles sont les modalités pratiques du déroulé d'une inspection?
- Quels sont les objectifs d'une inspection?
- Quels sont les documents clés à présenter?
- Comment gérer les suites de l'inspection?



Organisation pratique

Modalités d'organisation

- Dans une école indépendante à Paris (15e arrondissement)
- Grande salle de formation lumineuse avec baie vitrée donnant sur un jardin



Suivi et évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation à l'issue de la session
- Attestation de participation sur la base des feuilles d'émargement



Public visé

- Pas de pré-requis



Possibilité d'aménager la formation pour les personnes en situation de handicap : nous contacter au préalable.

Renseignements et inscriptions

du 15 juin 2023 au 4 mai 2024



En ligne sur <https://www.creer-son-ecole.com>



Par email via formation@creer-son-ecole.com



Par téléphone au 01 80 83 94 45

Une fois la demande prise en compte :

- Validation du profil de l'apprenant, des prérequis, de ses attentes et de son projet lors d'un entretien téléphonique.
- Validation de l'inscription par la signature d'une convention de formation
- Envoi d'une facture pour règlement de la formation

A l'issue du parcours :

- Envoi d'une attestation de présence sur la base des feuilles d'émargement
- Envoi d'une facture acquittée sur demande



Règlement des frais de formation

**Règlement de la
totalité des frais de
formation en une
seule fois avant le
début de la session**

OU

**Règlement en quatre
mensualités sans
frais (1^e versement à
effectuer avant le
début de la
formation)**

Paiement par chèque, à l'ordre de Créer son école ou par virement